

IMMO BRO SCI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 septembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 24 février 2022 sous réserves d'incidents



SOCIETE d'AVOCATS

3, avenue de la Synagogue - BP 10091

84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé en date à CARPENTRAS du 21.02.2022, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une SCI dont les principales caractéristiques sont :

DENOMINATION : IMMO BRO

CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire.

SIEGE SOCIAL : 1935 avenue Saint-Roch - Hameau de Serres - 84200 CARPENTRAS

OBJET :

- l'acquisition de tous immeubles et de tous terrains,
- la gestion, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, des biens sus-désignés,
- l'entretien, la mise en valeur et, éventuellement, l'aménagement de ces biens,
- la constitution de toutes garanties pouvant faciliter l'acquisition et l'exploitation desdits biens immobiliers



Ecrit par Echo du Mardi le 24 février 2022

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

GERANTS : M. Franck BATTENHAUSER, demeurant à CARPENTRAS (84200) 1935 avenue Saint Roch et M. Paul BATTENHAUSER, demeurant à MONTEUX (84170) 21 impasse des Frères,

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La gérance

3953078

Publié le 24/02/2022